

Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal

(Exécution de l'art.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en séance ORDINAIRE

Le 28 février 2018 à 20 h 00

Décisions prises et questions débattues**Le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- DECIDE l'ajout d'un point à l'ordre du jour : sécurisation de l'intersection de la Rue de la Claie avec la rue de la Fontaine. Le Conseil Municipal décide la mise en place d'un miroir pour augmenter la visibilité des usagers se rendant en direction de Maraye en Othe.
- EMET un avis favorable sur quatre rapports d'évaluation financière de la commission d'évaluation des charges transférées de Troyes Champagne Métropole.
- DECIDE, considérant que le POS est caduque et que le PLU est en cours d'élaboration, d'exercer la faculté d'opposer un sursis à statuer selon le code de l'urbanisme.
- DECIDE de renouveler la convention avec la SPL XDEMAT pour l'utilisation des outils de dématérialisation.
- DONNE l'autorisation à l'opérateur FREE se s'interconnecter au site France TELECOM situé Rue de l'Eglise.
- AUTORISE l'ouverture de crédits avant le vote du budget à l'article 202 , nécessaire au règlement d'une facture du CDHU.

Questions et informations diverses :

Monsieur le Maire :

- Informe
 - de la suppression d'un poste d'enseignant à l'école maternelle de Bouilly à la rentrée de septembre 2018.
 - que la commune n'exerce pas son droit de préemption sur la parcelle ZB 148.
 - du changement des panneaux d'agglomération
- donne lecture des courriers de remerciements
 - de Monsieur Bataille pour l'inscription de son fils à un stage Estac l'été dernier .
 - de Monsieur Marchand concernant l'organisation de la cérémonie pour son départ à la retraite.
 - d'un pèlerin pour l'accueil à la salle hors sac
- donne lecture des vœux de Madame Renaud à toute l'équipe municipale
- Souhaite connaître la position de membres du conseil municipal concernant le prix de vente du terrain communal dit "place verte"
- Informe que Sommeval est dans la liste des 29 communes retenues comme prioritaire dans le nouveau dispositif de couverture de téléphonie mobile et qu'il va falloir choisir un emplacement pour l'installation d'une antenne relais.

Monsieur Robert Marvoyer

- demande si la collecte des ordures ménagères au nombre de levée est toujours envisagée, monsieur le Maire en réponse signale que ce projet est abandonné.

Monsieur Jean Claude Bourgeois

- Signale qu'il s'est rendu compte que le toit de l'église côté nord est envahi par les mousses. Monsieur le Maire en réponse l'informe qu'il a demandé des devis pour élaguer la haie responsable de ce problème ainsi que pour le tilleul de la route de l'Avenir.

Madame Brigitte Reynier

- Informe que la décision relative aux rythmes scolaires sera prise par les services académiques dans le courant du mois d'Avril.

Le carnaval des écoles aura lieu le 24 mars à Javernant à partir de 15 heures.

Monsieur Damien Bertin

- Souhaite connaître la fréquentation de la ligne TCAT mise en place courant Janvier. Pour l'instant la commune n'a pas de retour, une réunion est prévue à ce sujet prochainement.

La séance a été levée à 20 heures 50
Sommeval, le 19/12/2017 Le Maire, André Billet

